

Rapport ESG
EXERCICE 2019

Capital Export

Avril 2019

Introduction

Signataire de la Charte d'Engagements des Investisseurs pour la Croissance de l'AFIC (France Invest), Capital Export a rédigé en 2016 sa Charte éthique, avec l'assistance e Ethifinance, acteur de référence dans le domaine de la gestion d'actif, et adhéré en 2017 aux Principes de l'Investissement Responsable des Nations-Unies (UN-PRI).

Le lancement du fonds Capital Export II en 2018 a été l'occasion de renforcer l'engagement de Capital Export en matière d'investissement responsable. Soutenue par le recrutement d'une personne dédiée aux enjeux de développement durable, tant pour la société de gestion que pour les sociétés en portefeuille, la démarche est en cours de formalisation pour chaque étape de l'investissement. L'objectif est d'aboutir en 2019 à un processus ESG intégré agile et opérationnel.

Ce rapport ESG, publié annuellement, vise à communiquer les informations générales relatives à l'exercice écoulé sur la prise en compte des dimensions ESG dans la politique d'investissement, à rendre compte des progrès effectués, et envisager les actions à venir.

Au 31 décembre 2018, Capital Export gère deux fonds, Capital Export FCPR et Capital Export II, impliquant au total 10 participations.

Les informations ESG investisseurs au titre de l'exercice 2018 sont publiées en un seul document (le présent rapport), accessible publiquement sur le site internet www.capital-export.fr

Capital Export en quelques lignes...

1) Notre métier

Créée en 2011, Capital Export est une société de gestion indépendante ayant pour mission d'accélérer la croissance des PME et ETI françaises par une politique active d'accompagnement stratégique et de croissance externe, prioritairement à l'international. Pour ce faire, Capital Export met ses ressources et ses réseaux à disposition des équipes dirigeantes des entreprises qu'elle accompagne.

“Notre investissement-type est une PME française avec une valorisation entre 25 et 50 M€ dans laquelle nous investissons un ticket compris entre 7 et 20 M€, en majoritaire ou en minoritaire. Peu importe le secteur d'activité, nous sommes surtout attentifs au projet de développement, principalement à l'international, porté par le management.”

Jean-Mathieu SAHY, président statutaire de Capital Export

Avec Capital Export FCPR et Capital Export II, la société a effectué des opérations de capital-développement et de transmission, principalement dans les secteurs B-to-B et de l'industrie.

Présentation de la part des participations dans le portefeuille Capital Export FCPR et Capital Export II par secteur d'activité et type d'opération au 31/12/2018

Part dans le total des participations	
Secteurs d'activité	
- Industrie	60%
- Biens de consommation	10%
- Télécom	10%
- Médical	10%
- Logiciel	10%
Types d'opération	
- Capital-transmission (LBO)	60%
- Capital-développement	40%

100% des actifs des fonds gérés répondent à la charte éthique Capital Export et respectent la liste d'exclusion normative et sectorielle.

La part des encours prenant en compte la démarche ESG par rapport aux encours totaux gérés par la société de gestion est de 100 % au 31 décembre 2018.

2) Présentation de l'équipe

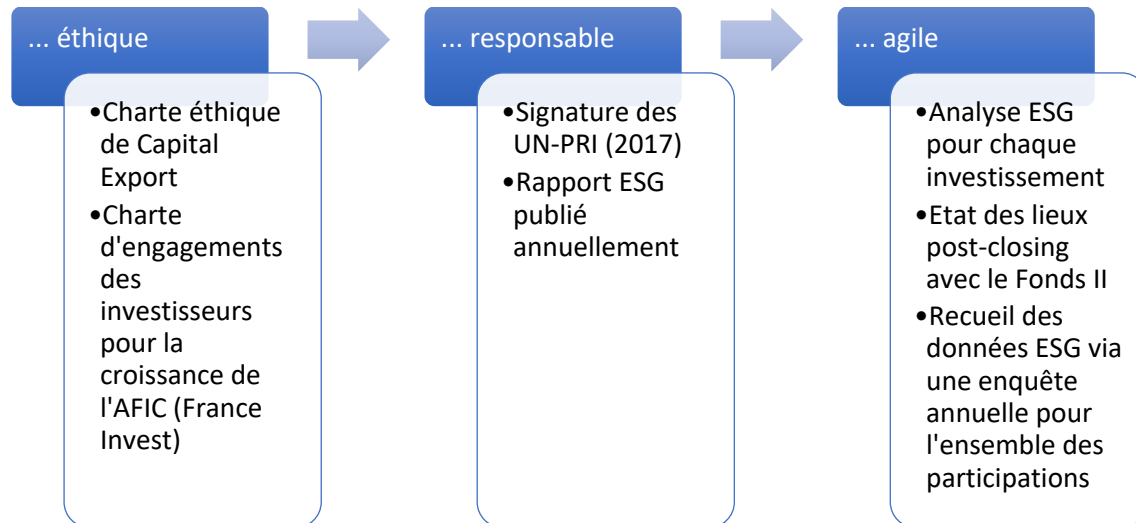
	Jean-Mathieu Sahy <i>Président statutaire et associé fondateur</i>
	Jean de Puybaudet <i>Associé fondateur</i>
	Pascale Gilbeau <i>Responsable Middle-Office</i>
	Michel Claret <i>Directeur d'investissement</i>
	Charles-Antoine Eliard <i>Chargé d'affaires</i>
	Audrey Baron-Gutty <i>Responsable Communication et Développement durable</i>
	Maria-Adélaïde Casaleiro <i>Agent d'entretien - Bueaux de Lyon</i>

L'année 2018 a été marquée par le renforcement de l'équipe d'investissement avec le recrutement d'Audrey Baron-Gutty, responsable du déploiement et de la formalisation de la démarche ESG/RSE ainsi que de la communication externe de Capital Export. Afin de sécuriser l'emploi de la personne en charge du nettoyage des locaux lyonnais, un CDI à temps partiel a été signé.

La démarche ESG de Capital Export

1) Nos engagements

Notre démarche d'investissement est :



Capital Export s'engage à prendre en considération le développement durable dans son activité d'investissement et adhère aux UNPRI. La société de gestion évalue le déploiement de la démarche RSE dans ses participations et en rend compte auprès de ses souscripteurs et des organismes ou initiatives auxquels elle adhère via son rapport ESG annuel.

En 2018, Capital Export a engagé une révision de l'ensemble de son processus ESG afin d'intégrer de manière dynamique et pragmatique les dimensions extra-financières sur toutes les étapes d'investissement.

Cette démarche implique un travail de fond et des réflexions transversales qui mobilisent l'ensemble de la société relatives, par exemple, à l'intégration de l'enjeu climat dans la démarche d'investissement et à l'évaluation de l'impact des investissements en termes d'environnement, sociétaux et de gouvernance.

2) Nos actions et résultats

Pour l'année 2018, la démarche ESG de Capital Export s'est articulée autour de 3 axes prioritaires :

- Accentuer la prise en compte des dimensions ESG dans le processus d'investissement (**Axe 1**)
- Accompagner certaines participations dans leur démarche ESG (**Axe 2**)
- Limiter notre impact sur l'environnement (**Axe 3**)

Axe 1 : Intégrer les dimensions ESG dans le processus d'investissement

Actions Axe 1

Capital Export applique une **politique d'exclusion normative et sectorielle** pour ses deux fonds, conformément à sa charte éthique.

Capital Export réalise systématiquement une évaluation ESG des entreprises ciblées. Une **fiche d'analyse ESG** interne est rédigée avant la remise d'une Lettre d'intérêt (LOI), qu'elle soit engageante ou non.

Cette analyse pre-closing, réalisée pour toute cible en phase d'étude avancée, a pour objectifs de :

- Contrôler l'investissement envisagé par rapport à la charte éthique de Capital Export,
- Initier les premières investigations éthiques,
- Identifier les enjeux ESG les plus matériels pour la cible.

Si l'analyse ESG relève des points sensibles, une analyse de ces enjeux spécifiques est réalisée en interne ou bien confiée à des prestataires externes spécialisés en vue d'une Due Diligence ESG.

Depuis le Fonds Capital Export II, un **état des lieux ESG** est réalisé pour chaque nouvelle participation dans les 100 jours suivant le closing avec pour objectifs de :

- Effectuer un état des lieux ESG avec le management,
- Elaborer ensemble une feuille de route ESG avec des objectifs qui seront évalués pendant la période de détention. Il a également été convenu de faire le point régulièrement sur les bonnes pratiques engagées par la participation dans les domaines couverts par les critères ESG,
- Identifier ensemble des axes de création de valeur et de gestion des risques.

Cet état des lieux est effectué lors d'un échange approfondi et ouvert avec les managers sur la base du référentiel ESG de Capital Export.

Résultats et perspectives Axe 1

La démarche ESG va être mieux et plus largement intégrée en amont, dans le processus d'investissement avec comme objectifs :

- approfondir la formalisation et le déploiement de la démarche ESG dans le processus d'investissement,
- inclure une clause ESG dans les pactes d'actionnaires de chaque nouvelle participation,
- réfléchir à la mise en place d'une mesure d'impact.

Axe 2 : Accompagner les participations sur les aspects ESG

Actions Axe 2

La société de gestion a mis **l'accent sur le suivi ESG pendant la phase de détention** et réalise une enquête annuelle ESG auprès de toutes ses participations. En 2018, toutes les participations ont retourné l'enquête annuelle, remplissant ainsi un des objectifs fixés en 2017.

L'enquête ESG annuelle recouvre l'ensemble du référentiel ESG Capital Export, documenté par 18 indicateurs déployés sur 4 domaines : Gouvernance, Social, Environnement, Parties Prenantes Externes. L'enquête permet d'obtenir un reporting formel et annuel des participations sur des dimensions extra financières.

Capital Export convie régulièrement ses participations à des événements leur permettant de développer leur réseau, national et international, ainsi que d'avoir une meilleure connaissance de leur écosystème.

Résultats et perspectives Axe 2

France Invest a émis des recommandations afin de faciliter le dialogue entre GPs et LPs. Nous projetons de repenser notre grille de recueil des indicateurs ESG en se basant sur elles :

- Etre en accord avec le socle commun d'indicateurs, notamment sur les données emplois (CDI, contrats non permanents, féminisation de l'effectif...)
- Axer son action par la matérialité des enjeux : définir les enjeux les plus matériels et se concentrer sur eux
- Favoriser la remontée des éléments plus qualitatifs : intégrer des espaces dans la grille pour une rédaction libre

Des axes d'amélioration et des actions complémentaires sont également envisagés :

- Elaboration d'une fiche individuelle de suivi ESG pour chaque participation, reprenant les indicateurs extra-financiers et montrant leur évolution sur plusieurs années
- Accompagnement lors de la cession ; pour l'instant, aucune VDD ESG n'est effectuée
- Granularité accrue sur le genre : femmes/hommes dans les organes de direction, dans l'effectif
- Réflexion sur l'intégration de l'enjeu climat dans l'ensemble du processus d'investissement
- Réflexion sur la mesure d'impact et évaluation des investissements en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Axe 3 : Limiter notre impact sur l'environnement

Actions Axe 3

Capital Export a encouragé des **bonnes pratiques** au sein de la société de gestion :

- Installation d'une visioconférence entre les deux sites de Lyon et Paris pour faciliter les interactions tout en limitant les déplacements,
- Renouvellement de la flotte de véhicules professionnels par des véhicules hybrides,
- Promotion de la mobilité douce avec la prise en charge d'abonnements Vélib et de Pass Navigo,
- Préférence des voyages en TGV pour les trajets courts,
- Recyclage des capsules Nespresso et réflexion pour changer de cafetière.

Concernant les sociétés en portefeuille, les remontées des participations sur ce sujet sont encore peu fréquentes et sont encouragées afin de pouvoir mettre en valeur les actions menées.

Des **actions de formation** ont été réalisées et la **participation à des événements « métier »** en lien avec la thématique ESG a été accrue.

Audrey Baron-Gutty a pris part à la formation France Invest intitulée « L'ESG : Comment en faire un facteur de performance ? ». Cette formation, organisée sur 1 journée, a proposé des clés pour intégrer

l'ESG dans les transactions, investissement et cession, ainsi que dans le suivi de la performance des participations.

A titre d'exemple, Jean de Puybaudet et Audrey Baron-Gutty ont participé à la conférence annuelle ESG de France Invest du 19 septembre 2018. Cet événement était articulé autour de 3 thématiques :

- Le changement climatique et ses enjeux stratégiques pour les investisseurs
- L'économie circulaire et sa création de valeur
- Les enjeux ESG de la transformation digitale

Ils ont également assisté à la présentation de la 10^{ème} campagne Gaïa Rating, organisée par Gaïa Rating, Ethifinance et Middlednext le 15 octobre 2018.

Ces formations et événements « métier » sont essentiels pour accroître la prise de conscience de l'importance des dimensions ESG et apporter des éléments pour leur mise en œuvre concret dans l'activité quotidienne.

Résultats et perspectives Axe 3

Capital Export souhaite favoriser une meilleure communication sur les bonnes pratiques relatives aux dimensions ESG :

- Favoriser la remontée d'informations de la part des participations, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs,
- Intégrer un chapitre ESG dans les rapports annuels des fonds sur la base des indicateurs suivis dans le cadre de l'enquête annuelle,
- Intégrer des données ESG dans le rapport de gestion et la dataroom pour les cessions,
- S'investir de manière plus marquée dans les initiatives professionnelles.

En 2019, Capital Export projette de rejoindre l'IC20 (Initiative Climat 2020) afin d'améliorer ses pratiques en la matière et d'intégrer les enjeux climat au même titre que les enjeux ESG dans l'ensemble du processus d'investissement. L'ic20 est un groupe de travail de la commission ESG de France Invest qui se réunit de manière plénière deux fois par an et anime des ateliers thématiques sur l'enjeu climat. C'est une plateforme de partage de bonnes pratiques, de méthodologie et d'outils. En 2018, les PRI ont adopté l'ic20 pour déployer l'initiative à l'échelle mondiale.

Il serait également souhaitable que l'équipe d'investissement prenne part à des événements axés ESG de manière régulière ainsi qu'à des formations ciblées afin de s'approprier les enjeux dans sa pratique opérationnelle.

Revue ESG du portefeuille

Nous proposons ci-après une présentation consolidée des réponses des participations de Capital Export FCPR et Capital Export II à l'enquête annuelle ESG.

Portefeuille au 31/12/2018	2018
Nombres de participations	10
Nombre d'entreprises interrogées	10
Nombre de répondants	10

L'ensemble des informations présentées dans le rapport sont communiquées par les participations de manière déclarative. Elles ne font pas l'objet de vérifications par Capital Export ou un tiers.

▪ Gouvernance

		2018
Critère 1 GOUV	Entreprises ayant formalisé une politique de Responsabilité Sociétale (RSE)	10 %
Critère 2 GOUV	Entreprises ayant mis en place un Conseil de surveillance (ou équivalent)	90 %
Critère 3 GOUV	Entreprises ayant mis en place un Comité de direction (ou équivalent)	90 %

▪ Société et Parties Prenantes Externes

		2018
Critère 4 SOCIETE	Salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) en fin d'année - en ETP	
	- Entreprises avec +50 salariés en CDI - Entreprises avec -50 salariés en CDI	40 % 60 %
Critère 5 SOCIETE	CDI créés ou supprimés au cours du dernier exercice, dont augmentation liée à une croissance externe	
	- Entreprises avec création de CDI	90 %
	- Entreprises avec suppression de CDI	10 %
	- Entreprises n'ayant pas communiqué cette information	0 %
Critère 6 SOCIETE	Salariés en CDI, formés dans l'année / effectif en CDI	
	- Entreprises avec 0 % à 29 % de salariés formés dans l'année	40 %
	- Entreprises avec 30 % à 59 % de salariés formés dans l'année	30 %
	- Entreprises avec 60 % à 100 % de salariés formés dans l'année	30 %
Critère 7 SOCIETE	Salariés en CDI, personnes en situation de handicap / effectif en CDI	
	- Entreprises avec 0 personnes en situation de handicap	60 %
	- Entreprises ≠0% à 4 % de personnes en situation de handicap	20 %
	- Entreprises avec +5 % en situation de handicap	20 %
Critère 8 SOCIETE	Taux de fréquence des accidents du travail (nombre d'accidents avec arrêt de travail / nombre de millions d'heures travaillées)	
	- Entreprises avec taux = 0	60 %
	- Entreprises avec taux < 45	20 %
	- Entreprises avec taux > 45	10 %

	- Entreprises n'ayant pas communiqué l'information	10 %
Critère 9 SOCIETE	Taux d'absentéisme au cours de l'exercice (nombre d'absences hors maternité / nombre de jours théoriques de travail) - Entreprises avec taux < 3% - Entreprises avec taux > 3% - Entreprises n'ayant pas communiqué l'information	30 % 50 % 20 %
Critère 15 PPE	Délais de paiement moyens des fournisseurs (nombre de jours) - Entreprises avec délai de paiement +30 jours - Entreprises avec délai de paiement +40 jours - Entreprises avec délai de paiement 60 jours et +	10 % 30 % 60 %
Critère 16 PPE	Existence d'une certification qualité (ex : ISO 9001) - OUI - NON	50 % 50 %
Critère 17 PPE	Suivez-vous des indicateurs de satisfactions clients ? - OUI - NON	50 % 50 %
Critère 18 PPE	L'entreprise a-t-elle connu des litiges au cours de l'année écoulée (environnementaux, sociaux, de gouvernance ...) ? - OUI - NON	30 % 70 %

▪ **Environnement**

		2018
Critère 10 ENV	Existence d'une certification environnementale (ex : ISO 14001, EMAS ou autres), ou d'un système de management de l'environnement (EMS : Environment Management System) - OUI - NON	10 % 90 %
Critère 11 ENV	Consommations énergétiques hors transport (kWh) - < 200 000 kWh - +200 000 et < 600 000 kWh - +600 000 kWh - Information non communiquée	30 % 0 % 20 % 50 %
Critère 12 ENV	Avez-vous réalisé un bilan carbone ? Effectuez-vous un suivi des émissions de CO2 ? - OUI - NON - En cours de réalisation	0 % 90 % 10 %
Critère 13 ENV	Avez-vous recours à des prestataires spécialisés sur le traitement et recyclage des déchets, et utilisez-vous, ou produisez-vous, des produits dangereux ? - OUI - NON	70 % 30 %
Critère 14 ENV	Avez-vous une politique environnementale formalisée, et avez-vous mis en place des pratiques pour réduire votre empreinte environnementale ? - OUI	10 %

- NON

90 %

Conclusion et perspectives

En tant que signataire des UN-PRI, Capital Export a effectué son premier reporting public portant sur l'année 2018. Les données collectées ont donné lieu à une évaluation des PRI et à une note (A+ étant le niveau le plus élevé).

B

Stratégie & Gouvernance

B

Private Equity

Cette évaluation est encourageante et montre que Capital Export a engagé des démarches prometteuses qu'il reste encore à poursuivre et à perfectionner.

Perspectives ESG pour 2019

- S'impliquer dans les initiatives et les formations professionnelles : iC20, PRI, TCFD
- Consolider l'intégration de la démarche ESG dans le processus d'investissement
- Augmenter les échanges et les remontées d'informations des participations sur les thématiques extra-financières
- Réfléchir à la mesure de l'impact pour mettre en relation les impacts positifs et négatifs des sociétés en portefeuille en lien avec les ODD
- S'interroger sur le recours à une plateforme internet (type Reporting 21) pour soumettre le questionnaire et exploiter les données ESG
- Organiser un atelier sur une thématique ESG avec les participations.